

Offres de stages (**évolutives**) proposées par le TGI de Grenoble

- Deux stages réservés plus spécifiquement au Master2 droit des personnes et de la famille (JAF, Tutelles majeurs et mineurs, Audiences, projets de rédaction de jugement...)
- Un stage spécifiquement sur le thème des mineurs non accompagnés en lien avec les institutionnels (Etat, préfecture...) pour lequel il s'agirait de répondre à des questions comme :
 - > La détermination de la minorité ou la majorité (niveau de contrôle de chacun)
 - > L'autorité parentale : articulation entre la protection administrative et judiciaire et l'intervention du juge des tutelles (possibilités juridiques et pertinence des dispositifs)
 - > La gestion de la détention du mineur constaté majeur dans le cadre de l'instruction menée par le JE ou le JI, les incidences sur le titre de détention et la gestion de la situation par l'AP (barrage de la langue, indigence, soins). Une analyse critique permettrait de dégager des axes d'amélioration voire des transferts de compétence (Département / Etat ?), ses modalités. Ce travail serait réalisé en relation avec la PJJ et le CP de VARCES.
- Un dernier stage possible, à confirmer, chez les Juges d'application des peines